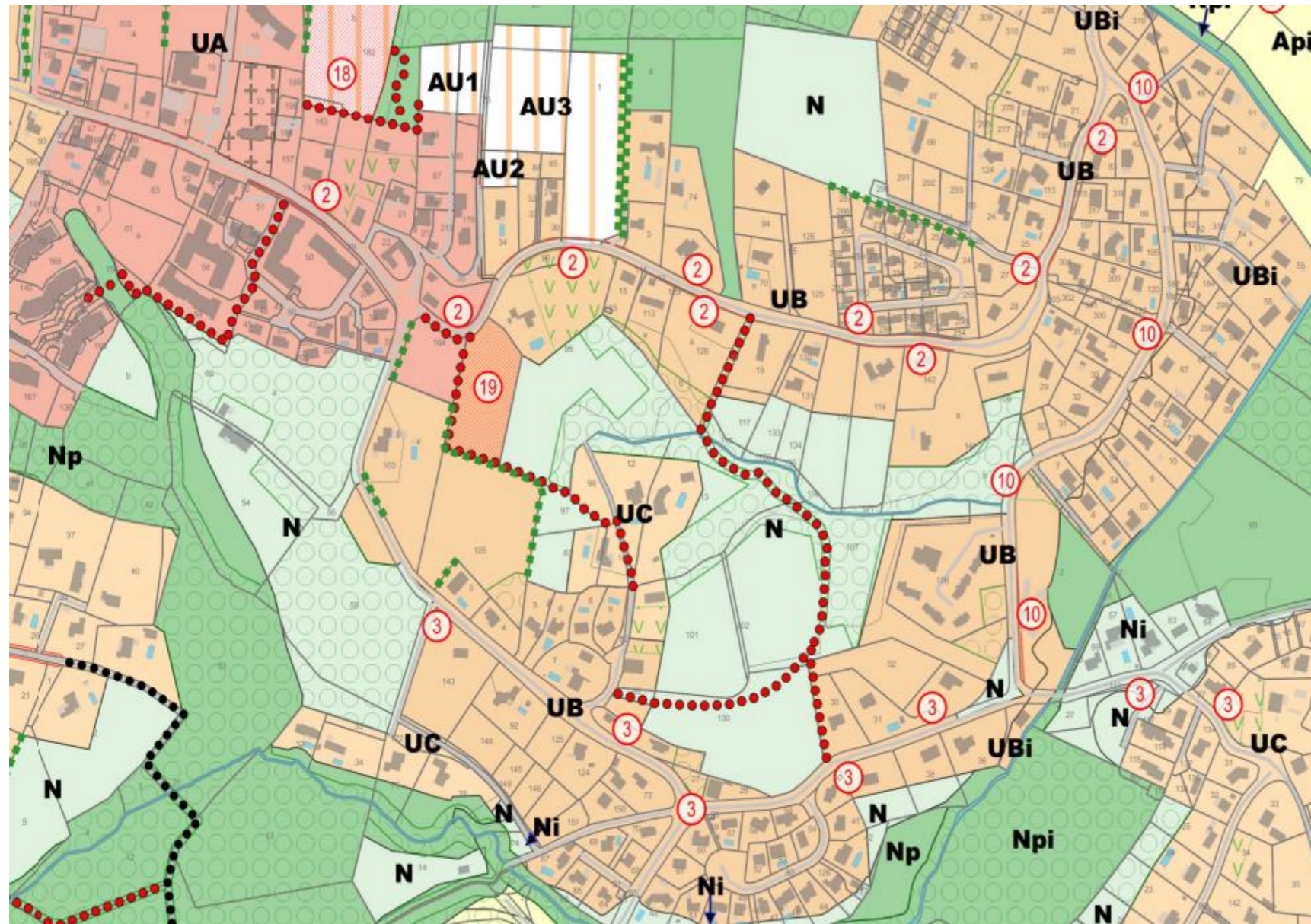


# Plan Local d'Urbanisme (PLU) \_ Document graphique



### Zone naturelle et forestière (N)

- N : zone naturelle
- Ni : zone naturelle soumise au risque d'inondation
- Np : zone naturelle patrimoniale (Natura 2000, ZNIEFF, ENS du département et réservoirs de biodiversité)
- Npi : zone naturelle patrimoniale soumise au risque d'inondation
- Ng : zone naturelle liée à la pratique du golf
- Ngi : zone naturelle liée à la pratique du golf et soumise au risque d'inondation
- Nei : zone naturelle liée à la pratique d'activités équestres et soumise au risque d'inondation

### Zone agricole (A)

- A : zone agricole
- Api : zone agricole patrimoniale (Natura 2000, ZNIEFF, ENS du département et réservoirs de biodiversité) soumis :

- Emplacement réservé au titre du L151-4'
- Espace boisé classé au titre du L113-1 du code de l'Urbanisme
- Elément de paysage au titre du L151-23 du code de l'Urbanisme
- Patrimoine architectural protégé au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies et alignements d'arbres protégés au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Elément de paysage, de patrimoine bâti à protéger au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Sentiers piétonniers à conserver au titre du L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Sentiers piétonniers à créer au titre du L151-38 du Code de l'Urbanisme